



Assemblée générale

Distr. générale
1^{er} août 2013
Français
Original : anglais

Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement

Ordre du jour provisoire annoté

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Suite donnée au document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable en ce qui concerne l'établissement d'un rapport proposant des options pour une stratégie efficace de financement du développement durable qui favorise la mobilisation de ressources et leur utilisation judicieuse en vue de réaliser les objectifs du développement durable.
4. Questions diverses.
5. Adoption du rapport.

Annotations

1. Élection du Bureau

Le Comité élira ses présidents en son sein, l'un étant originaire d'un pays en développement, l'autre, d'un pays développé.

2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Le Comité adoptera son ordre du jour.

Il examinera aussi et adoptera ses modalités de travail, en s'appuyant sur le projet adressé à ses membres par le Bureau du Président de l'Assemblée générale en prévision de sa première session.

Le Comité examinera et arrêtera de concert les modalités des consultations, conformément aux dispositions du paragraphe 255 de l'annexe de la résolution 66/288 de l'Assemblée générale, par laquelle celle-ci a fait sien le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, lequel demande



qu'un processus intergouvernemental soit mené dans le cadre de consultations élargies et ouvertes avec les institutions financières internationales et régionales compétentes et d'autres acteurs.

Le Comité examinera et adoptera son programme de travail pour la période qui couvre la durée totale de ses travaux. Un programme de travail indicatif, comprenant les dates proposées pour les futures sessions du Comité, figure à l'annexe du présent rapport.

3. Suite donnée au document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, en ce qui concerne l'établissement d'un rapport proposant des options pour une stratégie efficace de financement du développement durable qui favorise la mobilisation de ressources et leur utilisation judicieuse en vue de réaliser les objectifs du développement durable

Le Comité organisera ses travaux autour des questions clefs que pose le financement du développement durable. On trouvera à l'annexe du présent rapport le programme de travail proposé, qui couvre toute la durée des travaux du Comité et indique le regroupement des questions proposé.

4. Questions diverses

Le Comité examinera, au besoin, d'autres questions qui ne figurent pas au présent ordre du jour.

5. Adoption du rapport

À la fin de ses travaux, le Comité adoptera son rapport, que l'Assemblée générale examinera ensuite pour y donner les suites qu'elle jugera utiles.

Annexe

Programme de travail proposé pour toute la durée des travaux du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable (2013-2014)

1. Le présent document est destiné à faciliter la programmation des travaux du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable.
2. Le programme de travail suggéré ci-après propose quatre sessions de cinq jours chacune, en sus d'une première session de trois jours. La cinquième et dernière session du Comité serait consacrée à la mise au point définitive de son rapport.
3. Il est suggéré que le Comité envisage la possibilité d'organiser des sous-groupes de travail qui suivraient chacun un groupe précis de sujets. Les participants à ces sous-groupes de travail conduiraient leurs travaux entre les sessions officielles du Comité, avec l'appui du Secrétariat de l'Organisation et du système des Nations Unies. Chacun des sous-groupes rendrait compte de l'avancement de ses travaux au Comité à ses sessions officielles. Cette manière de procéder permettrait de travailler simultanément sur tous les sujets pertinents, et au Comité de tirer le meilleur parti de la durée limitée de ses travaux, en lui offrant la possibilité d'avoir des échanges de vues plus nourris et plus dynamiques à ses sessions officielles.

Proposition de regroupement des questions

4. Suivant la proposition exposée ci-dessous, il y aurait quatre groupes de sujets, qui pourraient servir de base à une division du travail entre groupes de travail, si le Comité choisissait cette option.

Groupe 1 : Évaluer les besoins de financement du développement durable

- Financer les besoins par secteur et par région
- Financer les besoins de la gestion de l'indivis mondial
- Financer les besoins de différentes catégories de pays (pays d'Afrique, pays les moins avancés, pays en développement sans littoral, petits États insulaires en développement, pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire)

Groupe 2 : Améliorer l'efficacité des financements publics, privés et mixtes

Financements publics

- Aide publique au développement (APD), autres financements du développement
- Sources et banques de développement multilatérales et régionales
- Sources nationales, y compris les banques nationales de développement
- Champ d'application, cohérence et rationalité des cadres de financements publics internationaux pour le climat, la biodiversité, la dégradation des sols, les océans, les forêts et les produits chimiques
- Questions de financements publics intérieurs : régimes fiscaux et autres sources de recettes publiques; subventions; réserves; modifications des réglementations

destinées à favoriser le développement durable et à accroître les financements publics nationaux; sources nationales, y compris les banques nationales de développement

Financements privés

- Changer la finance : améliorer le fonctionnement des services financiers, de l'investissement et de l'assurance, au profit du développement durable
- Rôle de différents investisseurs et instruments
- Financement à long terme des investissements dans l'infrastructure, l'innovation et les activités à faibles émissions de carbone
- Mise en place de marchés financiers locaux comportant des services financiers accessibles à tous

Financements mixtes

- Intervention du secteur public pour stimuler et amorcer les investissements du secteur privé
- Efficacité et synergies des instruments et politiques de financement publics, mixtes et privés au niveau national
- Financements mixtes, par secteur/région, y compris aux fins de la gestion des risques de catastrophe naturelle

Efficiences et efficacité

- Transparence, mesures, responsabilité
- Comment tirer parti des discussions en cours dans le cadre du Partenariat mondial de Busan

Groupe 3 : Mobilisation de ressources

- Mobilisation de ressources intérieures
- Aide publique au développement
- Apports du secteur privé
- Coopération fiscale internationale pour combattre la fraude fiscale et les mouvements de capitaux illicites
- Sources de financement internationales innovantes

Groupe 4 : Arrangements institutionnels

- Éléments clés d'un cadre de financement des objectifs du développement durable
- Responsabilité mutuelle du financement du développement durable
- Renforcement d'un système d'information de l'après-2015 aux fins de la coopération pour le développement

Projet de programme de travail pour 2013-2014

Première session, du 28 au 30 août 2013

Premier jour

- Ouverture de la session par le Président de l'Assemblée générale
- Élection des Coprésidents
- Déclarations des Coprésidents et du Sous-Secrétaire général
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption des modalités de travail
- Adoption du programme de travail

Deuxième jour

- Examen du champ d'application des travaux :
 - Groupe 1 : Évaluation des besoins de financement pour un développement durable
 - Groupe 2 : Accroissement de l'efficacité des financements publics, privés et mixtes
 - Groupe 3 : Mobilisation de ressources
 - Groupe 4 : Arrangements institutionnels

Troisième jour

- Examen du champ d'application des travaux
- Évaluation des concours à demander au Secrétariat de l'ONU et au système des Nations Unies, notamment sous forme d'analyses
- Questions diverses
- Clôture de la session

Sessions ultérieures du Comité^a

Deuxième session

Premier à quatrième jours

- Inventaire des apports reçus par le Comité
- Compte rendu et discussion sur les domaines étudiés

Cinquième jour

- Examen du champ d'application des travaux : nouveaux domaines à explorer

^a Les dates disponibles proposées par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences sont les suivantes : deuxième session, 2-6 décembre 2013; troisième session, 3-7 mars 2014; quatrième session, 12-16 mai 2014; cinquième session, fin juillet-début août 2014.

- Évaluation des concours à demander sous forme d'analyses au Secrétariat de l'ONU et au système des Nations Unies
- Questions diverses

Troisième session

Premier à troisième jours

- Inventaire des contributions reçues par le Comité
- Compte rendu et discussion des domaines étudiés

Quatrième et cinquième jours

- Examen des principaux messages et grandes lignes du rapport
- Examen du contenu du rapport et des recommandations détaillées concernant les domaines étudiés
- Évaluation des concours à demander au Secrétariat pour la rédaction du rapport

Quatrième session

Premier à troisième jours

Compte rendu des travaux et discussion sur les domaines étudiés

Quatrième jour

Examen de l'avant-projet de rapport et indications pour l'améliorer

Cinquième jour

- Examen de l'avant-projet de rapport et indications pour l'améliorer (*suite*)
- Évaluation du concours à demander au Secrétariat pour la rédaction du rapport
- Questions diverses

Cinquième session

Premier à quatrième jours

Examen du projet final de rapport et modifications finales

Cinquième jour

Validation et adoption du projet final de rapport
